

LES CARACTÉRISTIQUES D'UN ÉCLAIRAGE

Pour caractériser une lampe, il existe différentes mesures. Prenons les plus récurrentes :



LES LUMENS (LM)

déterminent la puissance de l'intensité lumineuse produite.



L'AUTONOMIE

est la durée d'éclairage que tient la lampe dans un mode défini.



LA PORTÉE, exprimée en mètres, est la distance éclairée par la lampe.



INDICE DE PROTECTION*

(Voir explication page 3)



PROTECTION ATEX*

(Voir explication page 2 et 3)



BATTERIES RECHARGEABLES

DES LAMPES ADAPTÉES AUX ATMOSPHÈRES EXPLOSIVES, DITES ATEX

Notre gamme d'éclairage ATEX vous permet de progresser en atmosphère explosive en toute sécurité: frontales ATEX, Torches ATEX, Projecteurs ATEX et lampes de travail ATEX.

Conçues pour résister aux gaz, vapeur et poussière, nos lampes sont conformes aux Directives Européennes :

- 2014/34/UE encadre la fabrication de matériel destiné à être utilisé en atmosphère explosive.
- 99/92/EC, quant à elle, prescrit aux employeurs un bon usage de ce matériel dans les emplacements à ambiance explosive.

Qu'est-ce qu'une atmosphère à risques explosifs ?

Une zone présente des risques explosifs lorsque ses conditions atmosphériques réunissent un mélange d'air, de substances inflammables (gaz, vapeur, brouillard ou poussières) dont la combustion se propage à l'ensemble du mélange non brûlé après inflammation.

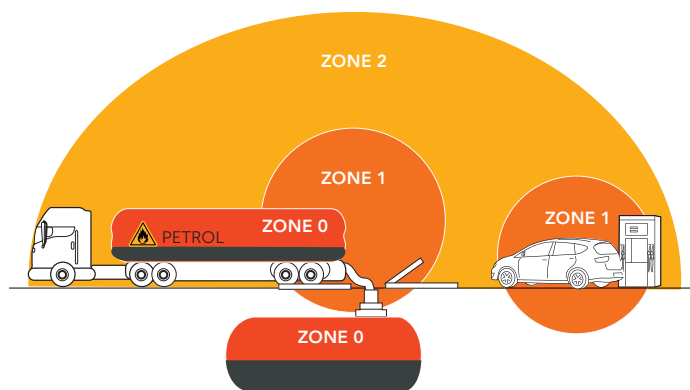
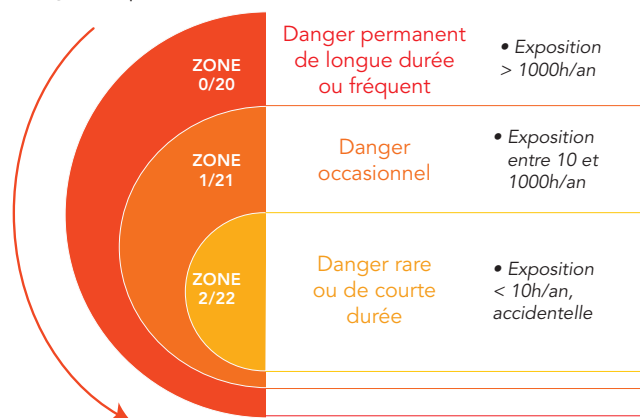
Pour qu'une zone soit dite à risques explosifs, elle doit réunir 6 facteurs :



Comment déterminer le classement de la zone ATEX à éclairer ?

Le zonage ATEX est découpé en trois selon la dangerosité ambiante :

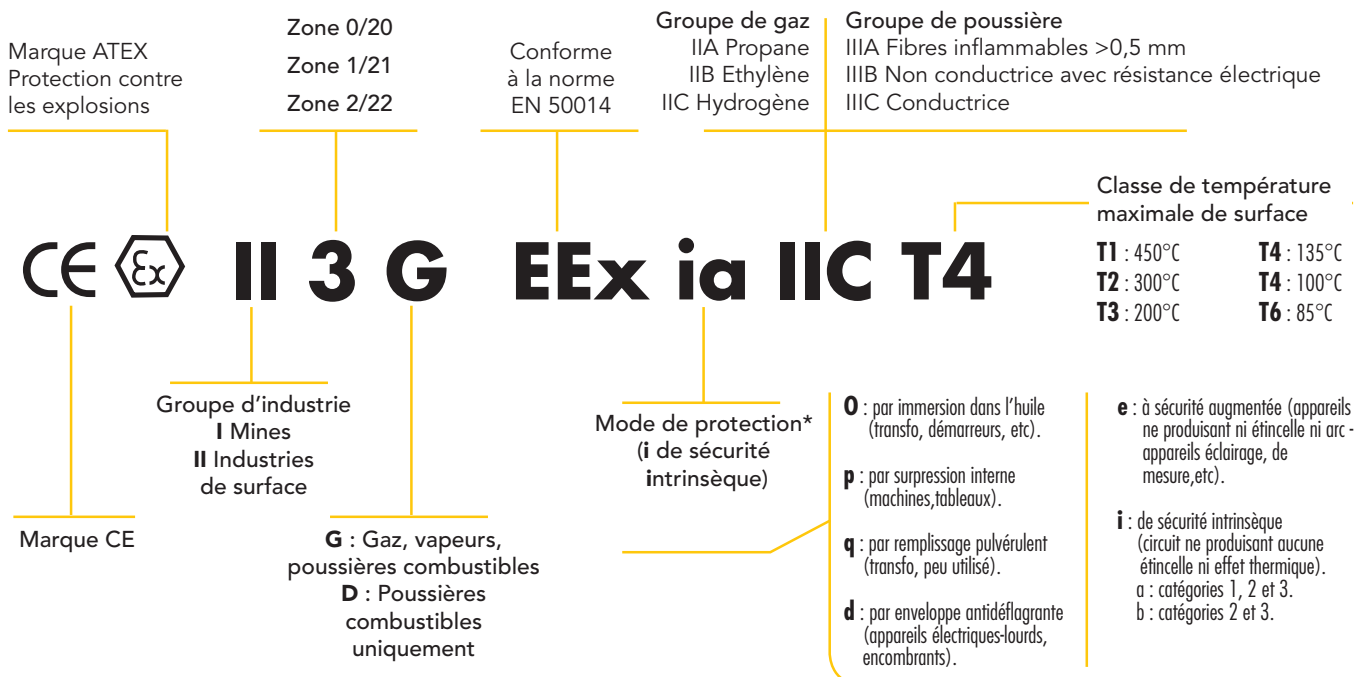
Combustibles de type gazeux/poussières



La zone 0 est la plus risquée, un équipement certifié ATEX Zone 0, peut donc être utilisé dans toutes les zones de niveaux de dangerosité inférieure. De la même façon qu'un équipement de Zone 1 peut être utilisé en Zone 2.

Par contre, un équipement certifié Zone 2 ne peut être utilisé dans aucune autre zone et un équipement de Zone 1 ne peut être utilisé en Zone 0.

COMMENT DÉCRYPTER LA NORME ATEX DE MA LAMPE ?



Retrouvez nos produits ATEX page 14, 25, 28.

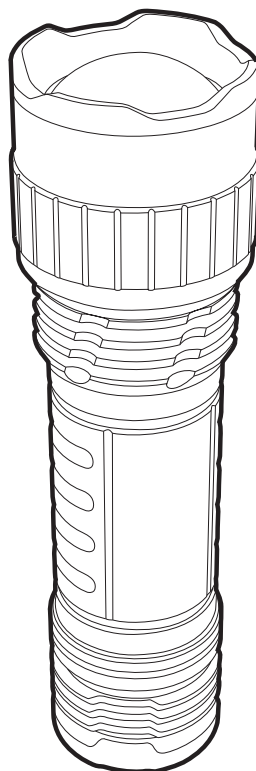
LA CLASSIFICATION IP

LE DEGRÉ DE PROTECTION CONTRE LES INTRUSIONS SOLIDES ET LIQUIDES

La classification IP de votre lampe se compose de deux chiffres. Le premier détermine l'indice de protection contre la poussière, le second correspond à l'indice de protection contre les liquides.

PROTECTION CONTRE LES SOLIDES

- X** : Non mesuré
- 0** : Non protégé
- 1** : Protégé contre les projections de corps solides supérieurs à 50 mm
- 2** : Protégé contre les projections de corps solides supérieurs à 12,5 mm
- 3** : Protégé contre les projections de corps solides supérieurs à 2,5 mm
- 4** : Protégé contre les projections de corps solides supérieurs à 1 mm
- 5** : Protégé contre les dépôts de poussières non nuisibles
- 6** : Étanche aux poussières



PROTECTION CONTRE LES LIQUIDES

- X** : Non mesuré
- 0** : Non protégé
- 1** : Protégé contre les chutes de gouttes d'eau verticales
- 2** : Protégé contre les chutes de gouttes d'eau jusqu'à 15° d'inclinaison
- 3** : Protégé contre les chutes de gouttes d'eau jusqu'à 60° d'inclinaison
- 4** : Protégé contre les projections d'eau de toute direction
- 5** : Protégé contre les projections d'eau de toute direction à la lance
- 6** : Protégé contre les projections puissantes d'eau de toute direction à la lance
- 7** : Protégé de l'immersion temporaire (jusqu'à 1 mètre et 30 minutes)
- 8** : Protégé de l'immersion prolongée (supérieur à 1 mètre et durant le temps défini par le fabricant)
- 9** : Protégé de l'immersion prolongée (supérieur à 1 mètre) et protégé contre le nettoyage à grande pression